



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail lance un Appel à Candidatures **en interne** pour occuper le poste de :

**Directeur de Complexe de la Formation Professionnelle
« Direction Régionale de l'Oriental »
(Nombre de poste : 05)**

Descriptif du poste :

Le Directeur du complexe de formation est chargé principalement de :

- La gestion du fonctionnement du complexe et des établissements de rattachement ;
- Le management des ressources humaines du complexe et les établissements de rattachement ;
- La gestion des moyens matériels du complexe et des établissements de rattachement ;
- La gestion financière du complexe et les établissements de rattachement en concertation avec les entités responsables au niveau de la Direction Régionale ;
- La communication avec le milieu professionnel et les différents opérateurs socioprofessionnels (Entreprises, Associations professionnelles, ...);
- Le suivi et analyse des indicateurs de gestion (Tableau de bord) du complexe et les établissements de rattachement ;
- La participation à des groupes de travail internes à l'Office et externes ;
- La contribution à la promotion des activités para-formation.

Profil requis :

- Etre agent OFPPT ;
- Etre classé à l'échelle 19 minimum avec au moins 05 années de service effectif dans la catégorie B ou par dérogation à l'échelle 16 minimum avec au moins 10 années de service effectif dans la catégorie C ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 2 années en qualité de manager à l'OFPPT.

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (**F2**) à renseigner, téléchargeable depuis le site : www.ofppt.ma ;
- CV actualisé
- Proposition d'un plan d'action de gestion et de développement de l'entité objet de la candidature.

Modalités de dépôt de dossier de candidature :

1. S'inscrire et postuler à l'offre sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma> ;
2. Scanner les documents constituant le dossier de candidature en format PDF et les envoyer sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma>

Date limite de réception des candidatures est le 11 Février 2020 à minuit.

Affectation : Les candidats déclarés admis par site seront affectés en fonction de l'ordre de mérite à :

- CF Bouarfa Figuig
- CF Oujda 1
- CF Oujda 2
- CF Social Oujda
- CF Taourirt Guercif